

Appel à candidature pour le Prix Baillet Latour de l'Environnement

Vous avez entrepris dans une propriété privée un aménagement ou une gestion ambitieuse afin de soutenir et restaurer la biodiversité de votre terroir ? N'hésitez pas à soumettre votre candidature au « Prix de l'Environnement » du **Fonds Baillet Latour**¹ qui récompense chaque année un propriétaire ou un gestionnaire privé pour l'excellence dans la réalisation de ses aménagements et dans la gestion écologique d'un territoire situé en Belgique.

Le prix d'un montant total de € 25 000 peut être divisé entre plusieurs lauréats (personnes physique ou morale de droit privé).

La gestion et l'organisation du Prix est confié à « Pact'Nature »², Fondation d'Utilité Publique, à qui il appartiendra de désigner un jury indépendant qui procèdera à l'examen et à la sélection des dossiers de candidature. Les critères auxquels se réfère le jury pour apprécier les dossiers de candidature sont :

- **Conception** : originalité, rigueur méthodologique et cohérence écologique.
- **Réalisation** : engagement personnel, implication sociale et travail d'équipe.
- **Résultats** : degré de maturité de la réalisation, portée sur les plans écologique, économique et éducatif.
- **Pérennité** : garantie de continuité. Démontrer que le Prix sera de nature à permettre l'amélioration de la conservation du milieu naturel ou le cas échéant sa restauration.



Réhabilitation d'étangs dans d'anciennes argilières à la briqueterie de Ploegsteert, lauréate du prix en 2021

Ces critères devront être développés dans le dossier de candidature.

Un dossier présenté mais non retenu ne pourra faire l'objet d'une représentation pendant quatre ans. Chaque candidat (personne physique ou morale) ne peut introduire qu'un dossier par an.

¹ <https://fondsbailletlatour.com/fr/environnement>

² Pact'Nature (Pact'Nature a été fondée comme fondation d'utilité publique par la Fondation Wallonne pour la Conservation des Habitats qui lui apportera ses actifs, son historique et ses traditions avant d'être dissoute.)www.pact-nature.be

Chaussée de Namur, 47 à 5030 Gembloux

Le règlement complet et le formulaire de candidature sont disponibles sur www.pact-nature.be Les dossiers de candidature doivent être envoyés à patrick.miel@pact-nature.be sous format PDF avant le 15 mars 2026.



Réussite de la restauration
d'habitat et de la création d'un
maillage écologique pour la
vipère chez Antoine de Séjournet,
lauréat du prix en 2024